

DEPARTEMENT

DOUBS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE VALENTIGNEY 25700

N° d'ordre  
2020-1647

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 17 février 2020

**Président** : M. Philippe GAUTIER, présent

**Vice-Présidente** : Mme Annie PERRIN, présente

**Présents** : Mmes ADAM - GAUTIER - BICHET -  
BESANCON

M. CARRE - STIQUEL

**Excusées** : Mmes KOHLER - SAUMIER

### Débat d'Orientation budgétaire 2020

Conformément aux dispositions du code général des Collectivités territoriales, l'article 10 du règlement intérieur du Conseil d'administration et l'article 107 de la loi n° 20154-991 du 7 août 2015 (NOTRe), il est stipulé que dans la période de deux mois avant le vote du budget primitif, un débat a lieu au sein du conseil d'administration sur les orientations générales de ce budget.

Madame Annie PERRIN, Vice-Présidente du CCAS, rappelle que le vote, à l'issue du débat, a valeur juridique.

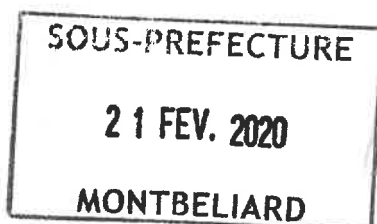
Suite à la présentation de ce rapport, un débat s'engage entre les administrateurs au sujet des recettes et des dépenses pour l'établissement du Budget Primitif 2020.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de prendre acte des orientations budgétaires 2020.

*Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.*

Fait en séance les, an, mois et jour que dessus.

**La Vice-Présidente du CCAS  
Annie PERRIN,**



## Débat d'orientation budgétaire 2020

### *Une politique sociale de proximité*

La fin d'année 2019 a connu le départ à la retraite de Christine Volpéi, responsable du service personnes âgées et l'arrivée de Sandrine Vergon en tant qu'animatrice chargée des séniors. La fiche de poste a été modifiée afin de laisser du temps pour de nouveaux projets et des animations nouvelles. La partie concernant le maintien à domicile a été redéployée sur les trois travailleurs sociaux et le suivi du portage de repas à domicile et Mobival sur le poste d'agent de gestion comptable et administrative (Joëlle Bourquin). Aussi, le CCAS va désormais tenter de se positionner sur des projets innovants à destination des séniors et si possible intergénérationnels, en maillant le tissu associatif et partenarial local.

Aujourd'hui, le CCAS compte 9 agents (8 titulaires et 1 agent en contrat).

Le CCAS continue de jouer pleinement son rôle d'acteur de proximité envers l'utilisateur, que ce soit envers les personnes âgées avec les visites à domicile des travailleurs sociaux, le soutien aux personnes en difficulté à travers la distribution de chèques services mais également envers celles éloignées des nouvelles technologies de la communication. Le CCAS s'organise pour prendre en compte tous les besoins dans ce domaine et ne laisser personne de côté.

Enfin, vis-à-vis des séniors, le CCAS, via l'adhésion de la ville, continue son partenariat avec le réseau Ville amie des aînés et propose de nouvelles animations pour 2020 comme l'atelier participatif du 11 février en partenariat avec l'IUT de Belfort Carrière sociale.

### **PERSONNES ÂGÉES**

#### **a) Repas à domicile :**

En matière de livraison de repas à domicile, le C.C.A.S constate une augmentation des demandes pour la livraison des repas depuis septembre 2019. Le nombre de repas livré chaque jour est d'environ 75 repas. En 2019, il a été décidé d'élargir le service portage de repas à domicile à certains cas particuliers de moins de 60 ans lorsque la situation de la personne, que ce soit sur le plan social ou médical le nécessite, et ce, aux mêmes conditions tarifaires qu'après 60 ans.

#### **b) Vacances Seniors :**

En 2020, l'opération les « séniors en vacances » en partenariat avec l'ANCV est renouvelée. Le séjour a lieu du jeudi 14 mai au jeudi 21 mai 2020, au club Vacancier à Mûr de Bretagne. L'enveloppe allouée par l'ANCV pour cette année est de **4 800 €**, ce qui permet une aide financière pour 30 personnes.

En 2019, ce fut une opération financière blanche pour le CCAS, elle s'autofinance entièrement (hors temps des deux accompagnatrices). Coût de l'opération : **29 733, 10 €**.

### c) Fêtes et cérémonies

#### ➤ Thé dansant gourmand et cadeaux :

Le succès du cadeau aux personnes âgées ne se dément pas. 1256 cadeaux ont été commandés et distribués en 2019. L'enveloppe financière par cadeau a été augmentée en 2019, soit **19 €** par cadeau contre **17 €** en 2018.

#### Concernant la distribution des cadeaux :

- 700 cadeaux ont été distribués le vendredi et 340 le samedi lors du thé dansant.

A noter que 30 personnes sont venues retirer leur cadeau sans inscription. Ce qui explique en partie le fait que nous avons dû faire deux commandes supplémentaires après coup.

Le thé dansant 2019 a connu un véritable succès : **465 personnes accueillies sur les deux jours.**

- Coût de la réception thé dansant : 6 172, 40 €

- Coût des cadeaux : 23 856,31 €

**Coût total : 30 028,71 €**

Pour rappel, en 2018, le budget du thé dansant et du cadeau était de : **27 115,53 €** (21 223,19 € de cadeaux et 5 892,34 € de thé dansant gourmand).

#### ➤ Les anniversaires :

En 2019, les membres du CA du CCAS sont allés souhaiter l'anniversaire de 108 personnes âgées de 90 ans et plus. Chaque personne reçoit à cette occasion un ballotin de chocolats (16 €) et un virement de 50 €.

- **Coût en 2019 : 7 128 €**

**Pour 2020, les prévisions indiquent 156 personnes, soit un coût prévisionnel de 10 296 €, soit + 3 300 €.**

### d) Mobilité des Séniors :

Le service de mobilité à destination des séniors Mobival est désormais installé.

Les statistiques pour Mobival sont les suivantes : le fichier Mobival compte au 31/12/2019 **155 personnes** contre **102** en 2018, pour un total de **917 déplacements.**

- **Coût encaissé : 4 539 €**

Depuis le 22 avril 2019, Océane Franz assure le service en remplacement de Lucie Barbosa partie au Centre Technique Municipal.

**e) De nouvelles animations :**

Avec l'arrivée de Sandrine Vergon comme animatrice en charge des séniors, le CCAS souhaite se positionner sur des actions nouvelles et innovantes en matière d'animation. Lorsque cela sera possible, nous essaierons de travailler en partenariat avec les partenaires et les structures de loisirs, sportives, culturelles et autres situées sur la commune.

- Un projet intergénérationnel en partenariat avec l'association « La lueur des contes » est à l'étude,
- Visite de la verrerie de Passavant la Rochère,
- Balade gourmande contée le 23 juin 2020,
- Atelier art floral,
- Atelier Bons Jours ...

## **INCLUSION NUMERIQUE**

---

En matière d'accès aux droits et d'inclusion numérique, le CCAS a prévu d'acquérir en 2020 un ordinateur et 2 tablettes numériques afin de mieux accompagner les usagers éloignés d'internet. L'accès aux droits se faisant de plus en plus via une plateforme numérique, certains usagers se retrouvent complètement dépourvus devant cette réalité. Ils sont donc de plus en plus dépendants des travailleurs sociaux qui leur créent des comptes et des adresses mails.

Le CCAS souhaite, dans un premier temps mettre à disposition des personnes suivies par les travailleurs sociaux et orientées par ces derniers, un poste informatique, lors de permanences. **Deux personnes en service civique qui arrivent en avril** les aideront à se connecter, créer une adresse mail et imprimer des documents si besoin. Si certaines personnes sont autonomes, elles pourront consulter leur compte et gérer leurs affaires (CAF, Carsat...) seules. L'objectif étant, de tenter de rendre les personnes autonomes et de décharger les travailleurs sociaux des démarches administratives chronophages.

Nous testerons ce service pendant 6 mois, d'avril à septembre 2020.

## TRAVAIL SOCIAL

---

Le travail social se poursuivra en 2020 avec la distribution de chèques services ou de colis alimentaires.

Concernant les recettes, la convention R.S.A. entre le CCAS et le Département couvre encore l'année 2020. Elle stipule que le CCAS doit suivre 80 dossiers, chiffre que le CCAS n'atteint pas et qui sera revu à la baisse pour 2021. La subvention sera allouée au prorata du nombre de dossiers instruits par le CCAS.

Le CCAS, pour la troisième année consécutive, ne touche plus de subvention pour la permanence de Solidarité Femmes mais poursuit tout de même son engagement vis-à-vis de cette association. Le coût est donc de **3 000 €** à notre charge.

## RESSOURCES HUMAINES

---

### a) L'équipe du CCAS :

- Catégorie A :

1 directrice,

3 agents en filière sanitaire et sociale : 3 travailleurs sociaux (1 assistante sociale et 1 conseillère en économie sociale et familiale à 100% + 1 conseillère en économie sociale et familiale à 80%), qui ont intégré la catégorie A au 1<sup>er</sup> février 2019.

- Catégorie B :

1 agent en filière administrative : l'animatrice en charge des séniors,

1 agent en filière administrative jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2020.

- Catégorie C :

1 agent de la gestion administrative et comptable,

1 agent affecté à la gestion de l'accueil (80%),

1 agent adjoint technique pour le portage de repas à domicile,

1 agent en contrat PEC à temps complet jusqu'au 22 avril 2020. Le recrutement d'une nouvelle personne est lancé.

## **b) La Gestion des remplacements :**

Afin de continuer à assurer un service à la demande pour les utilisateurs de Mobival et de pérenniser ainsi le succès du service, M. Srdjan Lazarevic, employé par l'association Défi, a assuré le remplacement de Melle Océane Franz lorsque celle-ci était absente, en 2019. A noter qu'à partir du mois de juillet 2019, suite à différents arrêts de travail de Melle Franz, M. Lazarevic a assuré le remplacement de Mme Marie Korbelt au portage de repas et c'est M. Franck Lecomte, contractuel ville à 25 h, qui a assuré pour partie Mobival. Certains trajets Mobival ont été effectués au pied levé par les membres de l'équipe du CCAS.

En 2020, dans un souci d'économie, nous allons mutualiser avec la ville et nous assurer les services de M. Lecomte en remplacement sur Mobival et en remplacement numéro 3 sur le portage de repas. M. Lecomte a commencé la formation avec Marie Korbelt au portage le vendredi 7 février 2020.

En attendant, M. Lazarevic assure le portage de repas à domicile lorsque Marie Korbelt est absente.

### **A noter :**

Le contrat PEC d'Océane Franz s'arrête le 22 avril 2020. Il nous faut prévoir son remplacement sur le poste lié à Mobival. L'offre est déposée auprès de Pôle Emploi et d'Idéis depuis début février.

2 personnes arriveront au CCAS le 1er avril 2020 en emploi civique pour de l'aide à l'inclusion numérique. Les entretiens de recrutement sont en cours.

Dans le cadre de l'adhésion de la ville de Valentigney au réseau ville amie des aînés, on nous demande de réaliser un portrait de territoire et d'établir un diagnostic de notre « ville amie des aînés idéale ». Nous recherchons la meilleure solution pour réaliser ce portrait en explorant des pistes comme des stagiaires Carrières sociales niveau licence, ou trajectoire Formation. La piste de l'alternance peut également être étudiée pour répondre à ce besoin.

## **INVESTISSEMENT**

---

Il est prévu pour 2020 l'acquisition de :

- 1 poste informatique et 2 tablettes mis à la disposition des personnes suivies par le CCAS dans le cadre du projet d'inclusion numérique : 2 000 €,

- 1 scanner portable afin que les travailleurs sociaux en visite à domicile puissent scanner les pièces nécessaires à la bonne constitution des dossiers de demande d'aides : 200 €,
- 1 casque/micro pour le poste d'accueil : 500 €.